



Gardons le rythme !

Alors que la ville de Bègles mène une concertation dans le cadre du renouvellement de son Projet éducatif de territoire et lance une consultation des parents d'élèves afin qu'ils se prononcent sur les rythmes scolaires avec à l'issue un maintien ou non de la semaine de 4 jours 1/2, la FCPE 33 tient à rappeler son attachement à ce modèle pour le bien-être des enfants.

La FCPE défend les cinq matinées de classe, les matinées sont reconnues comme plus **favorables aux apprentissages**. Si nous demandons 9 demi-journées ce n'est pas par dogmatisme, mais dans l'intérêt des enfants.

Chronobiologistes, Académie de médecine, chercheurs en éducation ont démontré que pour mieux comprendre, retenir, mettre en pratique les connaissances, les enfants ont besoin d'étudier surtout le matin et doivent bénéficier d'un rythme régulier sur la semaine et l'année.

Il n'y a pas eu de bilan sur la réforme des rythmes, mais les pays qui ont de bons résultats en matière d'éducation ne sont pas ceux qui remettent tout en cause sans se laisser le temps de l'évaluation !

Cette réforme a permis à tous les enfants un accès à des activités diversifiées qui participent à l'amélioration des apprentissages et réduisent les inégalités.

Le calendrier scolaire ne concerne pas uniquement l'école, mais l'ensemble de la société. Il influe sur les temps sociaux, l'égalité du temps de travail des parents, les transports ou l'économie. Pour autant, les intérêts des adultes ne doivent pas prévaloir sur ceux des enfants.

L'enjeu est de prolonger les dynamiques engagées par les Projets éducatifs territoriaux dans l'objectif de favoriser la réussite éducative.

Nos enfants ne sont pas des cobayes dont les journées varient au rythme des décisions des adultes !

Contact : Stéphanie ANFRAY : 06 12 83 49 82